



Réunion de Quartier du 30 septembre 2017

Jondelles- Cormier- Clairière- Domaine de la Forêt- Pommier Picard-
Pinsonnière-Renardière-Village de Flore-Magnolias-Le Manoir.



CIRCULATION-STATIONNEMENT-VOIRIE



Circulation

Question :

- En raison du stationnement des voitures le long du Boulevard des Jondelles, la visibilité des automobilistes des avenues Ronsard et Florian pour sortir de leur avenue, est réduite.
- Afin de briser la vitesse excessive de certains automobilistes empruntant cette ligne droite, serait-il envisageable de créer des « chicanes » sur le boulevard des Jondelles?

Réponse :

Effectivement les sorties d'école sont un pic de fréquentation automobile. Cependant les conducteurs doivent respecter le code de la route. L'installation de chicanes sera soumise à étude et l'avis de l'ensemble des riverains sera pris en considération.



Circulation

Question :

Où en est la pose du miroir à l'angle de l'avenue du Maréchal Joffre (vers le n° 1, virage à angle droit)) promise depuis la réunion du 26 novembre 2016 ?
M.ZERDOUN s'est déplacé deux fois sur le lieu

Réponse :

La pose du miroir a été retardée car il y a un manque de visibilité à l'emplacement prévu. Certains arbres présents sur une propriété gênent l'implantation du miroir. Ces derniers vont être taillés, le miroir sera installé en suivant (aux environs du mois de février 2018). Un courrier a été adressé au propriétaire pour demander l'élagage des arbres.



Circulation

Question :

N'est-il pas possible d'installer un ralentisseur sur le Boulevard Rabelais, à hauteur de l'Avenue Montaigne, sur toute la largeur de ce boulevard ?
La vitesse de certains automobilistes serait ralentie, ce boulevard étant fréquenté par de nombreux enfants revenant du collège Eugène Delacroix.

Réponse :

Cela doit être soumis à l'avis favorable de l'ensemble des riverains. Nous vous rappelons que les ralentisseurs génèrent de nombreuses nuisances sonores non négligeables.



Circulation

Question :

N'est-il pas possible de poser des panneaux "voie sans issue" à l'entrée de chaque avenue du lotissement des Jondelles?

Réponse :

Il y a une quinzaine de square, ce qui représente un coût de réalisation très élevé non budgétisé sur l'exercice à venir.



Circulation

Question :

Des feux tricolores seraient les bienvenus à l'entrée des Jondelles Nord. Il est très difficile de sortir de ce lotissement, surtout aux heures de pointe mais aussi en raison du manque de visibilité dû aux camionnettes garées sur l'avenue du Mal Foch.

Réponse :

Il n'est pas possible d'installer des feux tricolores à cet endroit car il s'agit d'une route départementale et le Conseil départemental 77 s'y est opposé.



Circulation

Question :

La fréquence de passage des bus est insuffisante: aucun bus pour la gare après 8h22, ni avant 17h43 pour le retour. Et encore, pas de bus pour le train de 8h21. Des bus ont été supprimés alors qu'on nous avait promis une offre meilleure.

Réponse :

L'organisation des lignes de bus n'est pas une compétence ville. Cela dépend de Transdev et de Ile de France mobilité. Cependant une restructuration du réseau de bus est prévue à partir de janvier 2018. Une rencontre entre le Maire et TRANSDEV est prévue début octobre. Vos doléances seront exprimées.



Stationnement

Question :

Des aménagements (lignes jaunes) ont été effectués avenue Diderot afin que le camion poubelle puisse passer et que les riverains puissent rentrer et sortir leurs voitures librement. Ces aménagements ne pourraient-ils pas être généralisés à l'ensemble du quartier?

Réponse :

Monsieur ZERDOUN effectuera une visite sur site. Mais ce qui vaut pour un quartier ne l'est pas forcément pour un autre.



Voirie

Question :

Est-il prévu une réfection du bitume et des trottoirs de l'avenue Paul Cézanne et de certains squares.

Réponse :

Aucune réfection d'enrobé n'est prévu sur la chaussée et les trottoirs de l'Avenue Paul Cézanne et de certains square.



Voirie

Question :

Est-il possible de refaire un chemin entre la rue Raoul Dufy et le Square Paul Gauguin?

Réponse :

Il n'est pas prévu de refaire un chemin entre la Rue Raoul Dufy et le square Paul Gauguin.



ESPACES VERTS



Espaces verts

Question :

- 1- Envisagez-vous de tailler les arbres de l'espace vert situé rue des Chardonnerets. En effet, ceux-ci sont très hauts et en cas de forte tempête risquent de tomber sur les pavillons alentours.
- 2- Est-il possible de faire tailler les arbustes rue Raoul Dufy et ceux du parking Square Edgard Degas?

Réponse :

- 1- L'entreprise est intervenu fin août pour couper le bois mort des arbres. (rue des chardonnerets)
- 2- Nous faisons intervenir le service espaces verts dans les meilleurs délais



Espaces verts

Question :

Nous habitons le quartier Pommier Picard et nous aimerions savoir s'il serait possible d'élaguer les grands arbres du chemin blanc. A la moindre pluie ou au moindre coup de vent les branches cassent (passage des élèves du collège) risque de glissade également.

Nous rencontrons de plus des problèmes techniques récurrents tels que nos gouttières encombrées (suite aux feuilles)

Réponse :

Nous avons constaté des branches mortes dans les arbres et nous proposerons au budget 2018 l'élagage de celle-ci.



EQUIPEMENTS



Equipements

Question :

- A quand une aire de jeux pour les plus jeunes dans le quartier des Jondelles ?
- Si cette aire n'est pas envisageable, ne serait il pas possible d'améliorer l'aire déjà existante située devant l'école du Pommier Picard ?

Réponse :

Nous allons effectuer un diagnostic de l'ensemble des aires de jeux de la ville afin d'émettre un projet de réfection ou d'amélioration de ces dernières.



Equipements

Question :

Quand seront réparés les bancs de la coulée verte partant devant le collège Delacroix ? Serait il possible d'en rajouter d'autres ?

Réponse :

Nous n'étions pas informé des dégradations des bancs et allons faire le nécessaire pour les réparer. Nous proposons des bancs supplémentaires au budget 2018



Cadre de Vie



Cadre de vie

Question :

- Avenue J-J Rousseau, je constate que malgré le peu de trottoir existant, de mauvaises herbes poussent le long des caniveaux. Alors que la propreté de la ville s'est bien améliorée, ces mauvaises herbes ont du mal à être enlevées par les personnes âgées.

Réponse :

Depuis janvier 2017, les produits chimiques désherbants sont interdits en ville. Nous proposerons au budget 2018 le désherbage des voiries par produits bio contrôlé.



Merci de votre attention

Les comptes rendu de réunion sont disponibles sur le site Internet de la ville sous l'onglet « Citoyenneté », « Participer »